

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

*Réunion restreinte du Lundi 18 février 2019*

*P.V. N° 25*

**Président** : Patrice BOUREAU

**Secrétaire** : M. Jean REDAUD

**Représentant des arbitres, élu au CD** : M. Patrick FAUTRAD

**Présents** : MM. Michel ALEXANDRE – Michel EBRARD – Serge PAPA – Raymond PERON

## INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

## RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

## RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

## COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les mercredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur centre var** : **salle du stand de tir à l'arc quartier ST LAZARE** à BRIGNOLES, tous les vendredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

## RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES

Les désignations se faisant dorénavant à minima 15 jours avant la date de la rencontre (sous forme de pré-désignation) et, en partie automatiquement.

**Il est demandé à tous de respecter le délai de 21 JOURS FRANCS MINIMUM pour toutes les indisponibilités avec une tolérance jusqu'à J – 17 jours.**

Par exemple une indisponibilité pour le samedi 9 février 2019 doit être inscrite par vous-même, sur votre compte My FFF, avant le Vendredi 18 janvier 2019 à 17 h (soit 3 vendredis avant).

La CDA constate que certaines indisponibilités sont envoyées une semaine ou 10 jours avant, alors que des pré-désignations internes ont déjà été faites, d'où modifications et complexité de gestion pour les désignateurs.

**Une surveillance particulièrement stricte est maintenant mise en place sur ce point, et les arbitres qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à être sanctionnés comme le prévoit l'annexe 3 du RI.**

## NECROLOGIE

- Ayant appris avec tristesse le décès de **M. Robert HELIES**, ancien arbitre fédéral et ancien Président de la Commission des Arbitres dans les années 72 – 76, le Président et les membres de la CDA présentent à son épouse, ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à tous leurs proches touchés par ce deuil, leurs très sincères condoléances. Les « anciens » se rappelleront avec une certaine émotion de « sa » finale de la Coupe de France en 1972 au Parc des Princes à PARIS menée d'une main de maître.

## CORRESPONDANCE

(reçue depuis la dernière réunion)

### DE LA LIGUE DE MEDITERRANEE :

- Adressant le dossier médical de **M. Krim RAHAL**, candidat à la formation d'arbitre stagiaire. Remerciements. Transmis au secrétaire de la commission médicale.  
- Informant la commission des actions entreprises pour le rattachement de **M. Yassine SAHLI** au District du VAR. Remerciements. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables de licences et des désignations.

### DU DISTRICT DE SEINE ET MARNE :

- Adressant le dossier arbitre de **M. Yassine SAHLI**, muté dans le Var. Remerciements. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables de la formation et des désignations.

### DU DISTRICT DU VAR :

- **SECRETARIAT DISTRICT** : adressant une convocation pour le mardi 26 février 2019 à 18h30 devant la commission d'appel réglementaire suite à l'appel introduit par **M. Saïd BALIDOU** d'une décision de la CDA prise à son encontre. Transmis au Président.  
**M. Jean REDAUD** vice-président délégué de la CDA représentera le Président, empêché.

### DES ARBITRES :

- **M. Youssef GHOUL** : adressant les documents médicaux relatifs à ses indisponibilités. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.  
- **M. Alexandre AGNESE** : demandant les renseignements pour se porter candidat au titre d'arbitre de Ligue. Transmis au Président et au responsable de la formation qui répondra.  
- **MM. Cédric DERVEAUX – Karim BOUCHKARA – Anouar HADDAD** : adressant un rapport spécifique relatif à des réserves techniques déposées lors d'une rencontre senior D1 du 10/02/19. En attente de la confirmation des réserves par le club réclamant. Transmis au Président et au chargé du traitement des réserves techniques.  
- **M. Fabien DAVID** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 24/02/19. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.  
- **M. Mehdi MOUMEN** : informant la commission de l'absence d'un arbitre désigné lors d'une rencontre de coupe du Var U15 du 10/02/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations.  
- **M. Alain SANCHEZ** : informant la commission de sa disponibilité les 23 et 24/02/19. Transmis aux responsables des désignations.  
- **M. Allahan AHONOUKOUN** : s'excusant pour son absence lors d'une rencontre de coupe du Var U15 du 10/02/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et aux responsables des désignations.  
- **M. Saïd BALIDOU** : informant la commission de l'annulation de son appel devant la commission d'appel réglementaire du District. Pris note. Transmis au Président et à la commission du statut de l'arbitrage.  
> demandant à être reclassé en qualité d'arbitre spécifique assistant pour la saison 2019/2020. Transmis au Président et aux responsables de la formation et des désignations.  
- **M. Dominique CARPENTIER** : informant la commission de sa disponibilité à compter du 22/02/19. En attente d'un certificat médical autorisant la reprise de l'arbitrage. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.  
- **M. Jean François CLAIR** : s'excusant pour son absence devant la commission de discipline et confirmant son indisponibilité pour raison médicale jusqu'au 09/03/19 inclus. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des désignations.  
- **M. Ludovic CONSTANS** : adressant un certificat médical justifiant de son indisponibilité et de son absence lors d'une rencontre senior D3 du 10/02/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations.  
- **M. Abdelrazak EL KHEMIRI** : s'excusant pour son absence lors des tests théoriques de fin de saison le 13/04/19 en raison de contraintes familiales (justificatif joint) et confirmant sa participation à ceux du 20/04/19. Transmis au Président et au responsable de la formation.  
- **M. Frédéric GROS** : s'excusant pour une indisponibilité tardive en raison de contraintes professionnelles inopinées. En attente du justificatif. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Ayyoub HADI** : s'excusant pour son absence devant la commission de discipline du 28/02/19 en raison d'un déplacement à l'étranger. Transmis au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.
- **M. Noël LANDON** : au sujet de ses difficultés pour saisir un rapport d'arbitrage sur son compte MYFFF. Transmis au responsable de la formation et au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.
- **M. Sofiane MESGGUID** : au sujet de la version dématérialisée des rapports d'arbitrage. Transmis au responsable de la formation.  
> informant la commission de ne pouvoir honorer sa désignation en senior D4 le 17/02/19 en raison de problèmes de déplacement et s'en excusant. Transmis aux responsables des désignations.  
> demandant un justificatif d'achat du livre des lois du jeu 2019 pour remise à son club de rattachement. Transmis au comptable de la CDA qui fera le nécessaire.
- **M. Veselin MINCHEV** : au sujet du non règlement des frais d'arbitrage à l'issue d'une rencontre senior D3 du 10/02/19. Transmis au comptable de la CDA.

**DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au comptable de la CDA :**

- **M. Kevin ROBERT** : FA rencontre de D1 futsal du 28/01/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Tom DE NUNZIO** : FA rencontres du festi foot U13 du 12/01/19 à charge du District.
- **M. Thomas Jefferson ROERO** : FA rencontre U15 D2 du 02/02/19 à charge du **CA CANNETOIS** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Ludovic CONSTANS** : FD rencontre de football loisir du 11/02/19 à charge de **l'ES SOLLIES FARLEDE**, pour équipe incomplète à moins de 8 joueurs.
- **M. Sami EL AKKARI** : FA rencontre de football loisir du 13/02/19 à charge du District.

**DES CLUBS :**

**1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :**

**A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :**

- Aucune demande supplémentaire.

**B) DEMANDES PONCTUELLES :**

- **ASPI GIENS** : un arbitre pour leurs rencontres U17 D2 des 09 et 23/03/19 ainsi que pour celles des 06 et 27/04/19.
- **US LUCOISE** : trois arbitres pour leur rencontre U19 D2 du 23/02/19.

**2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :**

- **AS CALLAS CANTON** : informant la commission du forfait général de son équipe senior D4 pour la saison en cours. Pris note. Transmis aux responsables des désignations.  
> demandant l'autorisation d'utiliser les services de **MM. Christophe COURET – Olivier DEHOEST et David BELGUENDOUZ** pour officier lors de leur tournoi U11 et U13 du 25/05/19. Accord de la commission sous réserve de l'homologation de celui-ci, par la commission compétente du District et sous réserve des désignations officielles. Transmis à la commission d'homologation et suivi des tournois et aux responsables des désignations.

**DIVERS :**

- **UNIVERSITE TOULON LA GARDE (M. Jean Paul PERON)** : confirmant la mise à disposition des installations demandées par la CDA pour les examens théoriques de fin de saison 1018/2019. Remerciements. Transmis au Président et au responsable de la formation.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Après avoir étudié le dossier d'un arbitre absent non excusé devant la CDA ce jour et à plusieurs occasions, la commission décide de ne plus le désigner jusqu'à comparution devant elle. L'intéressé devra prendre contact avec le secrétariat de la CDA ou son Président pour décider d'une séance d'audition. Le club de l'arbitre sera tenu informé de la décision susceptible de lui porter préjudice au regard du statut de l'arbitrage.
- Après avoir pris connaissance du courriel de **M. Saïd BALIDOU** au sujet de son reclassement en qualité d'assistant spécifique pour la saison 2019/2020, la commission décide de donner une suite favorable à sa demande. Il sera en conséquence reclassé AD3 et subira avant la fin de la saison en cours deux observations en ce sens.

---

*Prochaine réunion restreinte  
Lundi 25 février 2019 à 18h00*

**Le Président** : Patrice BOUREAU  
**Le Secrétaire** : Jean REDAUD